

Des mineurs prêts à rester et prêts à partir



© Christian Schwier / Fotolia

Les éducateur·trice·s doivent-ils préparer les mineurs non accompagnés à s'intégrer en Suisse ? A rentrer chez eux ? Les dispositifs fribourgeois et vaudois montrent la complexité de ces interventions éducatives.

Par **Diane Lutzel Schwab**, travail de bachelor à la Haute école de travail social, Fribourg

Chaque année, la Suisse reçoit en moyenne 380 demandes d'asile émanant d'enfants ou de jeunes qui arrivent sans leurs parents. La convention internationale relative aux droits de l'enfant exige leur protection et les mineurs sont placés dans les divers dispositifs d'intégration cantonaux. L'étude présentée ici a été menée dans les cantons de Fribourg et de Vaud [1].

Les mineurs non accompagnés (MNA) placés en institution ont généralement parcouru une trajectoire migratoire éprouvante. Pour la plupart, ils ont été livrés très vite à eux-mêmes et confrontés à toutes sortes de désarrois. Animés par le bouillonnement de l'adolescence, mais avec une confiance envers l'adulte en partie entamée, ils ont besoin d'être orientés et protégés à chaque moment du quotidien. Ils ont aussi des besoins d'appartenance, notamment sur le plan affectif.

Les contraintes du contexte migratoire

Pour les éducateurs et les éducatrices qui interviennent auprès des MNA, une première astreinte est liée à la **dynamique interculturelle**. Afin d'établir et d'entretenir la relation éducative, les professionnel-le-s doivent préserver leur héritage culturel en rapport avec leur pays d'origine et assurer au quotidien la bonne compréhension réciproque entre les acteurs.

Une seconde exigence pesant lourdement sur l'intervention éducative découle du statut de séjour des jeunes. Leur demande d'asile peut à tout moment être refusée et le renvoi du jeune dans son pays d'origine prononcé. Cette

contrainte administrative, sur laquelle les professionnel-le-s n'ont aucune influence, empêche de se projeter et met à l'épreuve la motivation des acteurs dans l'intervention éducative dont les résultats risquent d'être inatteignables. L'intervention éducative est par conséquent toujours soumise à une incertitude et les MNA vivent leur intégration par procuration.

Une troisième contrainte est la conséquence de la situation spécifique des jeunes MNA. En raison de leur âge et de l'absence d'adultes responsables à leur côté lors de leur arrivée en Suisse, **une protection doit être assurée envers ces mineurs** conformément à la convention internationale. Elle implique que les éducateurs et les éducatrices mènent l'intervention éducative en remplacement des parents absents, procurent aux jeunes la sécurité, l'affection et le soutien nécessaire à leur processus d'autonomisation et d'intégration.

Comme le prévoit leur référentiel métier, les professionnel-le-s mettent l'accent sur la protection des jeunes MNA. Ils se font défenseurs de leurs intérêts, en veillant en particulier aux plus vulnérables et en s'appuyant sur l'institution ainsi que sur le tuteur légal. En second lieu, ils se consacrent à l'intégration des jeunes, non seulement par rapport aux perspectives à venir, mais aussi par rapport à l'héritage culturel du pays d'origine pour le valoriser en pensant à un éventuel retour. En troisième lieu, ils investissent dans le quotidien perçu comme un canal essentiel pour la création et l'entretien de la relation éducative au travers notamment de multiple rituels. Dans cette perspective, le temps pour être disponible est précieux parce que la qualité du lien en dépend.

Les stratégies éducatives

Dans ces situations spécifiques, en dépit des contraintes, les professionnel-le-s utilisent leur marge de manœuvre et s'orientent principalement selon trois stratégies éducatives. Une première est la **stratégie par essais et erreurs**, qui consiste à explorer différentes possibilités pour essayer d'atteindre un objectif. Quand une solution s'avère infructueuse, il faut revenir à un état antérieur pour explorer une autre piste, et ainsi de suite. Ces efforts s'avèrent toutefois plus ou moins fructueux dans l'accompagnement des jeunes MNA et les professionnel-le-s se sentent souvent désemparés. Les incompréhensions qui découlent des résultats mitigés auxquels ils parviennent dans leurs tentatives d'adaptation tendent à fragiliser la relation éducative. Cette déstabilisation engendre à son tour une remise en question de la relation éducative qui provoque ainsi de nouvelles actions d'ajustement. Cette stratégie s'avère par conséquent risquée car elle compromet à terme la relation éducative.

Une seconde stratégie trouve son origine dans le défi qui place les professionnel-le-s devant un réel paradoxe : accompagner le jeune MNA avec pour objectif son intégration et à la fois envisager la possibilité d'un retour éventuel dans son pays d'origine. La conciliation de ces deux perspectives - intégration et retour - est pour certains professionnel-le-s la meilleure voie. Ils souhaitent avant tout permettre aux jeunes MNA de s'intégrer dans le pays d'accueil et d'acquérir des compétences qui leur serviront pour leur avenir qu'il soit en Suisse ou ailleurs. Cette perspective permet aux jeunes de se projeter et renforce leur motivation. Toutefois, les professionnel-le-s veillent également à être le plus possible transparents sur les deux issues du placement institutionnel. Dans cette stratégie, pour surmonter la contrainte administrative, les professionnel-le-s poursuivent la perspective de l'intégration tout en pensant à celle du retour éventuel des jeunes. C'est une **stratégie paradoxale** puisqu'elle vise à la fois un résultat et son contraire. En optant pour cette stratégie, les professionnel-le-s privilégient une vision à long terme capable de structurer l'action immédiate et de doter les jeunes d'atouts pour réussir leur intégration.

Dans la troisième stratégie, les professionnel-le-s ont conscience qu'ils doivent en plus intégrer ici les contraintes – culturelles et administratives – propres à l'accompagnement de jeunes MNA. C'est la raison pour laquelle les éducateurs et les éducatrices prennent un soin particulier pour instaurer la confiance dans la relation éducative, renforcer les ressources des jeunes, soutenir le développement de leurs compétences et leur donner les moyens pour se forger la meilleure autonomie. Ces actions témoignent d'un autre positionnement des professionnel-le-s dans l'accompagnement éducatif face aux contraintes de ces situations. Au lieu de se demander comment agir eux-

mêmes pour faire face aux contraintes que comportent ces situations, ils s'interrogent sur la façon dont ils peuvent renforcer la capacité d'agir des jeunes MNA pour qu'ils résolvent par eux-mêmes les défis auxquels ils seront confrontés. L'agir professionnel des éducateurs et des éducatrices met ainsi en évidence une **stratégie d'empowerment**. Ce processus est fondé sur la reconnaissance et le développement du pouvoir d'agir des acteurs. L'importance accordée à la relation éducative ne doit toutefois pas estomper les exigences et les échéances de l'intégration, notamment sur le plan de la formation, que l'éducateur ou l'éducatrice se doit de rappeler.

Les pistes d'actions

Les stratégies éducatives analysées ne sont pas exclusives. Dans la pratique, elles tendent à se mêler les unes aux autres. Elles ont été identifiées comme une sorte de typologie pour caractériser la manière dont les éducateurs et les éducatrices orientent leurs interventions.

Pour illustrer la portée de cette recherche, il y a lieu de relever une piste d'action en faveur de la stratégie par essais et erreurs. Les résultats mitigés auxquels parviennent les professionnel-le-s dans leurs multiples tentatives d'adaptation tendent à fragiliser la relation éducative. Cette remise en question semble associée à une méconnaissance des contraintes culturelles qui influencent la relation éducative. Afin d'obtenir de nouveaux éléments de réponses à leurs questionnements, les professionnel-le-s pourraient envisager une autre perspective sous l'angle de la contrainte culturelle afin d'envisager un soutien différent pour répondre au défi de cette situation. Un moyen approprié dans ce contexte serait d'engager les ressources d'un médiateur interculturel qui aiderait à décoder ces contraintes et identifier les ajustements pertinents.

Une autre piste d'action pour empoigner efficacement les contraintes administratives et légales, qui se manifestent conjointement, est de combiner les stratégies paradoxales et d'empowerment. L'analyse montre que ces deux stratégies mettent un accent différent sur chacune des contraintes. La stratégie paradoxale privilégie la contrainte administrative et mise sur l'intégration, tandis que la stratégie d'empowerment se concentre sur la contrainte légale et met la priorité sur la relation éducative. Les deux stratégies relèvent de postures différentes qui orientent l'action soit sur le professionnel soit sur le jeune. Toutefois, la stratégie paradoxale est une approche susceptible de concilier de telles différences, d'autant plus que les contraintes énoncées sont interdépendantes. Il s'agit au fond de proposer aux professionnel-le-s de trouver un équilibre en combinant leur engagement en faveur de l'intégration des jeunes MNA avec une posture misant sur le développement de leurs capacités d'agir.

[1] Les stratégies éducatives dans l'intervention auprès de mineurs non accompagnés (MNA), Diane Lutzelschwab, 99 pages, décembre 2014, dirigé par Matthieu Bolay, défendu le 06.03.2015. L'étude a été menée dans les structures du Foyer St-Etienne (FSE), dans le canton de Fribourg, et de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM).